



Expulser quelqu'un quand il est logé gratuitement!

Par **mupien54**, le **10/04/2012 à 22:40**

Bonjour, mon ex-copain à un problème d'alcoolémie qui devient de plus en plus grave et lui de plus en plus insupportable. De ce fait je l'ai invité à plusieurs reprises de quitter le logement, mais rien n'y fait. Il faut savoir qu'il a perdu son travail depuis des années et ne touche que le RSA. Il y a des années je l'avais déjà une fois laissé mettre à la porte par la Police. Sa mère l'a recueilli à ce moment là, mais après trois mois elle aussi l'a mis à la porte (chose que j'ai seulement su plus tard). Il est venu alors pleurer à ma porte en demandant si c'était possible d'être hébergé pendant seulement 5 jours, soit-disant le temps que sa mère revienne de Provence où elle était partie rendre visite à de la famille. Maintenant 5 ans plus tard il est toujours là. Quand je l'invite à partir et à chercher une solution à sa situation il me répond que lui il partira quand ça l'arrangera lui et pas moi. Il tyrannise toute ma famille. La semaine dernière mes petits-enfants étaient en vacances chez moi et il s'est acharné sur la plus grande des filles (11 ans). Il fait comme si lui il était le propriétaire de la maison et nous en visite chez lui. J'en peux plus. Je suis à bout. Mes enfants me disent de le faire remettre dehors par la Police, mais ça je ne veux pas parce que la dernière fois il y a un Brigadier qui m'a répondu que eux n'étaient pas là pour nettoyer les poubelles. Comment je peux faire pour le mettre dehors sans encore une fois passer par le biais de la Police ? Je vous remercie d'avance de vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **11/04/2012 à 03:58**

Bonjour, est-il domicilié chez vous ? paye -t- il des factures comme l'électricité, ,cordialement

Par **mupien54**, le **11/04/2012 à 13:09**

Bonjour, non, il est encore toujours domicilié chez sa mère. Il ne paye rien du tout puisque tout son argent part dans la boisson!

Par **citoyenalpha**, le **11/04/2012 à 14:00**

Bonjourrrrnvous devez être ferme dans votre volonté que votre ex prenne sa vie en main et rompe toute relation avec vous. rnrnDonnez lui un délai ferme pour quitter l'appartement si vous le souhaitez. rnrnA échéance de ce délai vous pouvez changer les serrures. Une fois opérée ce changement votre ex compagnon ne pourra plus accéder à votre logement sans votre accord. rnrna défaut vous appellerez la police et porterez plainte pour violation de domicile en demandant une interdiction de s'approcher de votre domicile ou de votre personne afin d assurer votre sécurité.rnrnRestant à votre disposition.

Par **mupien54**, le **11/04/2012 à 22:53**

Je vous remercie beaucoup de votre conseil!

Par **Tracksy**, le **31/01/2020 à 17:41**

Bonjour, rnrnJ'ai exactement le meme problème seulement ce n'est pas mon copain c'est ma mère!!rnrnDépressive, violente ayant déjà subis des violence physique de sa part, elle s'est retrouvé sdf je l'heberge a titre gracieux et elle ne me respecte pas DU TOUT, elle casse ou jette mes objets, m'a littéralement envahie de toute ses affaires et le comble c'est qu'elle est d'une violence verbale extreme! rnrnQuelque chose me fait penser qu'elle doit avoir un reel probleme psychologique car tout ce que je fais est selon elle MAL elle ne s'excuse JAMAIS pour quoi que ce soit, je lui donne de l'argent, je suis partie 3 mois a l'etranger en lui laissant mon appartement afin qu'elle se repose et fasse toute son administration concernant sa demande de logement, je suis rentrée a l'improviste et en urgence a cause des greves, elle m'a littéralement LESSIVÉE parce que je l'ai reveillé a deux heures du matin et j'ai retrouvé mon appartement horriblement sale!rnrnJe souhaite qu'elle parte je me suis reconvertie professionnellement dans le droit après avoir repris mes études tout en travaillant comme serveuse. J'ai décroché un bon travail mais j'angoisse tout les soirs a l'idée de rentré car je subis une violence psychologique inouïe chaque soirs de la semaine. AIDEZ MOI!